

# PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM

## 2016–2019



**Organisation  
météorologique  
mondiale**

Temps • Climat • Eau

OMM-N° 1161

OMM-N° 1161

© **Organisation météorologique mondiale, 2015**

L'OMM se réserve le droit de publication en version imprimée ou électronique ou sous toute autre forme et dans n'importe quelle langue. De courts extraits des publications de l'OMM peuvent être reproduits sans autorisation pour autant que la source complète soit clairement indiquée. La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication doivent être adressées au:

Président du Comité des publications  
Organisation météorologique mondiale (OMM)  
7 bis, avenue de la Paix  
Case postale 2300  
CH-1211 Genève 2, Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 84 03  
Fax: +41 (0) 22 730 80 40  
Courriel: [publications@wmo.int](mailto:publications@wmo.int)

ISBN 978-92-63-21161-3

#### NOTE

Les appellations employées dans les publications de l'OMM et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation météorologique mondiale, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de certaines sociétés ou de certains produits ne signifie pas que l'OMM les cautionne ou les recommande de préférence à d'autres sociétés ou produits de nature similaire dont il n'est pas fait mention ou qui ne font l'objet d'aucune publicité.

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans les publications de l'OMM portant mention d'auteurs nommément désignés sont celles de leurs seuls auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OMM ou de ses Membres.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>5</b>
CONTEXTE .....	5
RÔLE DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES NATIONAUX.....	5
IMPORTANCE D'UNE INFRASTRUCTURE MÉTÉOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE SOLIDE.....	6
RÔLE DE L'OMM .....	6
PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM.....	6
<b>BESOINS DE LA SOCIÉTÉ À L'ÉCHELLE DU GLOBE</b> .....	<b>7</b>
CONTEXTE .....	7
ŒUVRER POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	8
RÔLE DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES NATIONAUX.....	9
RÔLE DE L'OMM .....	10
MISE À PROFIT DES PROGRÈS ACCOMPLIS.....	11
<b>ENJEUX NAISSANTS</b> .....	<b>11</b>
FACTEURS INTERNES INFLUANT SUR LES PRIORITÉS DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019.....	11
FACTEURS EXTERNES INFLUANT SUR LES PRIORITÉS DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019.....	12
<b>PRIORITÉS DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019</b> .....	<b>14</b>
<b>RÉSULTATS ESCOMPTÉS</b> .....	<b>15</b>
<b>ANNEXE I. REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DES RELATIONS ENTRE LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ À L'ÉCHELLE DU GLOBE, LES PRIORITÉS DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019 ET LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS</b> .....	<b>17</b>
<b>ANNEXE II. AVANTAGES DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES, MÉTÉOROLOGIQUES MARITIMES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX</b> .....	<b>18</b>



## AVANT-PROPOS

---

Reflétant les décisions du Dix-septième Congrès météorologique mondial (Genève, 25 mai–12 juin 2015), le Plan stratégique pour la période 2016–2019 fixe les grandes lignes et les priorités qui orienteront les activités de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) afin de permettre à tous les Membres d'améliorer les informations, produits et services qu'ils fournissent. Il anticipe une augmentation de la demande de services météorologiques, hydrologiques et climatologiques de qualité, propres à renforcer la capacité d'adaptation de la société, à contribuer à la croissance économique et à protéger les personnes et les biens contre les phénomènes extrêmes liés au temps, au climat et à l'eau.

Ce plan stratégique présente l'action que nous menons ensemble pour maintenir en état les infrastructures hydrométéorologiques et approfondir notre connaissance du système terrestre grâce à la science et à la technologie. Notre objectif est de fournir à la société des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques de qualité et adaptés à l'usage projeté. Le Plan stratégique met également en lumière le rôle que jouent les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des Membres en vue de parvenir aux objectifs de développement durable des Nations Unies et aux résultats escomptés du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015–2030).

Bien que tous les peuples et toutes les économies nationales soient concernés par les phénomènes extrêmes, le Congrès a reconnu que, comme l'a souligné le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement étaient plus particulièrement exposés au risque

accru que représentent les sécheresses, les inondations et l'élévation du niveau de la mer. Le Plan stratégique souligne l'importance décisive que revêt le développement des capacités, l'une des composantes du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), s'agissant de réduire la vulnérabilité des populations.

S'articulant autour de trois besoins de la société à l'échelle du globe, sept priorités et huit résultats escomptés, le Plan stratégique expose dans les grandes lignes pourquoi et comment les Membres entendent tirer profit de leurs investissements dans l'action mondiale entreprise en faveur du temps, du climat et de l'eau. Il sert en outre de base aux plans opérationnels du Secrétariat, des six conseils régionaux et des huit commissions techniques de l'OMM, plans qui définissent, pour leur part, quelles activités devront être menées, qui s'en chargera et la date à laquelle celles-ci seront déployées. Les investissements qui seront nécessaires sont, eux, présentés dans le budget de l'Organisation axé sur les résultats.

Nous partageons la conviction, exprimée par le Congrès, qu'en mettant en œuvre ce plan stratégique, les SMHN des Membres auront plus de facilité à s'acquitter de leurs mandats nationaux. En conjuguant nos efforts, nous donnerons aux citoyens les moyens de prendre des décisions en toute connaissance de cause et de mieux se préparer aux phénomènes extrêmes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement.



(D. Grimes)  
Président



(M. Jarraud)  
Secrétaire général



# RÉSUMÉ

---

## CONTEXTE

Il est largement admis que les services de surveillance et de prévision météorologiques, météorologiques maritimes, climatologiques, hydrologiques et environnementaux apportent une contribution essentielle à la protection des personnes et des biens contre les phénomènes météorologiques et hydrologiques dangereux, y compris les fortes tempêtes, la chaleur extrême, les sécheresses et les crues. Ils soutiennent également la croissance économique de secteurs tels que l'agriculture et la production alimentaire, les transports, l'énergie et les ressources en eau. Selon toute probabilité, la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes à fort impact vont s'accroître sous l'effet de la variabilité et de l'évolution du climat. Or aujourd'hui, ces changements qui touchent au temps, au climat, à l'eau, à la composition chimique de l'atmosphère ainsi qu'à d'autres conditions environnementales connexes, et dont certains sont dus, par exemple, aux effets de la météorologie de l'espace, ont des conséquences inéluctables pour l'environnement et la prospérité des nations. Il pourrait être possible de prévenir efficacement les catastrophes et d'assurer une bonne planification socio-économique grâce à des investissements visant à consolider les infrastructures de surveillance et à améliorer la qualité des prévisions météorologiques, météorologiques maritimes, climatiques et hydrologiques. D'autres investissements seront requis à l'avenir pour tirer profit des avantages socio-économiques afin d'atténuer les phénomènes météorologiques, océaniques, climatiques et hydrologiques extrêmes à fort impact et de s'adapter à leurs effets.

Face à l'évolution des conditions météorologiques, climatiques, hydrologiques et environnementales, les gouvernements, les institutions et les citoyens sont de plus en plus nombreux à exiger des informations, des produits et des services plus fiables et plus utiles. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) de ses Membres

jouent un rôle fondamental dans la fourniture de ces produits et services. Cette demande stimule aussi la croissance des prestataires de services à valeur ajoutée dans le secteur privé.

L'OMM et les SMHN cherchent des moyens de réaliser des gains d'efficacité en favorisant la collaboration et la coopération au niveau régional et en nouant des partenariats rentables entre eux comme avec d'autres institutions et prestataires de services du secteur privé. Ainsi, les SMHN seront mieux à même de répondre aux attentes des gouvernements pour ce qui est de sauver des vies, de réduire les dommages, de stimuler la croissance économique et de favoriser la gestion de l'environnement.

## RÔLE DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES NATIONAUX

Tous les risques liés au temps, aux conditions océaniques, au climat et à l'eau ne se transforment pas nécessairement en catastrophes naturelles. Les SMHN s'efforcent de diffuser des alertes précoces concernant les phénomènes à fort impact. De la même façon, ils fournissent des informations sur les extrêmes climatiques et la variabilité du climat pour que la société puisse mieux s'adapter à l'évolution du climat, en améliorant la résistance des communautés, la gestion des ressources en eau et les stratégies de sécurité alimentaire.

Les SMHN jouent un rôle actif au sein des instances nationales, régionales et mondiales de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, l'objectif étant de faire interagir la science, les services opérationnels, le secteur public et le secteur privé dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes, dans le cadre d'une approche globale. Les produits et les services d'information fournis par les SMHN facilitent la prise de décisions importantes dans les secteurs économiques sensibles aux phénomènes extrêmes liés au temps, au climat et à l'eau. Ces services contribuent également à accroître la qualité de l'environnement, permettent d'assurer la sécurité et l'efficacité des transports et ont des répercussions positives sur la santé grâce aux alertes sanitaires lancées en cas de mauvaise qualité de l'air ou

d'épidémie vectorielle. Ils apportent donc une aide précieuse aux décideurs qui font face à des enjeux nationaux, régionaux et mondiaux.

## **IMPORTANCE D'UNE INFRASTRUCTURE MÉTÉOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE SOLIDE**

Pour fournir des services météorologiques, météorologiques maritimes, climatologiques et hydrologiques efficaces et à valeur ajoutée, les SMHN doivent bien cerner les besoins du gouvernement, du public et d'autres parties prenantes clés. Pour assurer des services de qualité, propres à répondre aux besoins des décideurs, ils doivent construire, entretenir et améliorer leur infrastructure scientifique et technologique, et attirer et retenir un personnel doté des compétences nécessaires pour exploiter et gérer des réseaux météorologiques, hydrologiques et environnementaux sophistiqués. Les avantages de ces services pour les gouvernements, les institutions et les citoyens dépendent de la surveillance et de la modélisation en temps réel des processus atmosphériques et des processus océaniques correspondants, ainsi que du cycle de l'eau, qui sont à la base de toutes les prévisions et projections météorologiques, météorologiques maritimes, climatologiques et hydrologiques.

Il est nécessaire, pour pérenniser les SMHN, d'investir dans leur infrastructure de base, notamment dans des systèmes d'observation solides et coordonnés à l'échelle mondiale, dans l'informatique et dans la mise en valeur des ressources humaines. Certains éléments indispensables à la prestation de services, comme un système de calcul à haute performance, ne sont pas disponibles dans tous les SMHN. L'OMM joue un rôle unique et essentiel en apportant à tous ses Membres des cadres favorisant la coordination et la coopération qui sont requises à l'échelle mondiale et régionale, notamment des centres mondiaux et régionaux spécialisés et des centres régionaux de formation professionnelle.

## **RÔLE DE L'OMM**

L'OMM est une institution spécialisée des Nations Unies qui compte actuellement 191 États et

territoires Membres. Elle fait autorité pour tout ce qui concerne l'état et le comportement de l'atmosphère terrestre, son interaction avec les terres émergées et les océans, le temps et le climat qu'elle engendre et la répartition des ressources en eau qui en résulte. Depuis sa création en 1950, l'OMM joue un rôle central dans la collaboration et la coopération internationales en vue d'échanger des observations, des données et des connaissances, d'établir des normes, de coordonner des méthodes scientifiques et techniques et de développer les capacités dans l'intérêt de ses Membres et de leur SMHN. Les programmes de l'OMM tels que la Veille météorologique mondiale favorisent la collecte, le traitement et le partage d'informations, de connaissances et de technologies afin de donner aux Membres des moyens rentables de fournir des services météorologiques, météorologiques maritimes, climatologiques, hydrologiques et environnementaux.

Sous l'égide de l'OMM, les SMHN déploient, exploitent et entretiennent de façon coordonnée une infrastructure de base pour offrir une vaste gamme de services utiles à la prise de décisions concernant des questions actuelles et nouvelles. Les SMHN tirent profit du renforcement des partenariats avec les organes de l'ONU s'occupant de l'adaptation au climat, tels que le Comité de l'adaptation, ou de l'atténuation de ses effets, tels que le Centre et Réseau des technologies climatiques, deux organes établis lors de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'OMM soutient les travaux menés par la communauté internationale dans son ensemble ainsi qu'au titre des conventions ou traités internationaux tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ce cadre de collaboration favorise une utilisation beaucoup plus efficace des ressources mondiales.

## **PLAN STRATÉGIQUE DE L'OMM**

Le Plan stratégique de l'OMM fixe les grandes lignes et les priorités qui orientent les activités



de tous les organes constituants et Membres de l'Organisation afin que ces derniers puissent améliorer les principaux produits, services et informations qu'ils fournissent, entretenir les infrastructures nécessaires et tirer directement profit des progrès de la science et de la technologie. Il met en exergue les priorités clés suivantes qui visent à faire progresser la réalisation des huit résultats escomptés, lesquels présentent les bénéfices que pourront récolter les Membres ainsi que la façon dont leur capacité sera renforcée.

1. Améliorer l'exactitude et l'efficacité des prévisions axées sur les impacts et des alertes précoces multidanger concernant les phénomènes météorologiques, hydrologiques et environnementaux à fort impact, des tropiques aux pôles;
2. Instaurer des services climatologiques au titre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC);
3. Renforcer les systèmes mondiaux d'observation par la mise en œuvre du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS) et du Système d'information de l'OMM (SIO);
4. Développer l'aptitude des SMHN à fournir des services inscrits dans la durée et de qualité, destinés à assurer la sécurité, l'efficacité et la régularité de la gestion du trafic aérien dans le monde;
5. Améliorer la surveillance, la prévision et les services opérationnels dans les domaines de la météorologie et de l'hydrologie dans les régions polaires et de haute montagne;
6. Développer la capacité des SMHN à remplir leur mission;
7. Rationaliser le fonctionnement de l'OMM en adoptant des mesures et des recommandations visant une amélioration continue, sur la base d'un examen stratégique des structures, du mode de fonctionnement et des pratiques budgétaires de l'Organisation.

## PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'OMM

1. Réduction des risques de catastrophes
2. Cadre mondial pour les services climatologiques
3. Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM
4. Assistance météorologique à l'aviation
5. Régions polaires et de haute montagne
6. Développement des capacités
7. Gouvernance

Ces priorités tiennent compte des contributions de tous les Membres et organes constituants de l'OMM et orientent les décisions pour la prochaine période financière (2016–2019) afin de veiller à ce que le Plan stratégique apporte le plus d'avantages possibles aux Membres. Ces priorités ainsi que les résultats escomptés (annexe I) sont exposés dans le budget intégré de l'OMM axé sur les résultats et précisés dans le Plan opérationnel de l'Organisation, qui présente les activités et les projets assortis d'échéances précises. Le Plan opérationnel de l'OMM sert de guide pour la répartition des ressources et définit les risques et les matrices de performance permettant d'évaluer, par le biais du Système de suivi et d'évaluation de l'OMM, les progrès accomplis en vue d'atteindre les résultats escomptés.

## BESOINS DE LA SOCIÉTÉ À L'ÉCHELLE DU GLOBE

### CONTEXTE

Les phénomènes météorologiques, océaniques, climatiques et hydrologiques à fort impact – tempêtes, crues, sécheresses, etc. – ont des effets dévastateurs partout dans le monde, qui font des blessés et des morts et entraînent des déplacements de populations, des arrêts de travail et la destruction de communautés. En

outre, la pollution atmosphérique provoque 7 millions de décès prématurés chaque année dans le monde. Le coût personnel et social de ces pertes est considérable; les incidences financières à elles seules sont énormes. En effet, depuis dix ans, le montant des pertes assurées liées à des catastrophes naturelles varie entre 10 et 50 milliards de dollars des États-Unis par an à l'échelle internationale (figure 1).

L'augmentation des pertes économiques est en partie imputable à la vulnérabilité accrue des populations et des infrastructures aux incidences des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, qui est due à la croissance des établissements humains, qui s'étendent notamment dans les plaines inondables et les régions côtières, à l'urbanisation, au développement des mégapoles, aux interdépendances économiques et à l'obsolescence des infrastructures. Les phénomènes météorologiques, océaniques, climatiques et hydrologiques extrêmes contribuent également à l'aggravation des pertes économiques et, dans certains cas, au ralentissement du redressement économique à la suite de catastrophes, notamment dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Une analyse mondiale des statistiques portant sur les catastrophes provoquées par des aléas naturels fait apparaître une hausse significative du nombre de catastrophes ayant de lourdes incidences économiques, mais une baisse notable du nombre de décès. Il apparaît clairement qu'un grand nombre de vies ont pu être sauvées grâce au perfectionnement des services d'alerte précoce et à leur intégration dans les systèmes de prévention des catastrophes. Il n'en reste pas moins que des phénomènes météorologiques à fort impact tels que les tempêtes tropicales continuent de menacer gravement la sécurité des personnes et des biens, notamment dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Le typhon *Haiyan* qui a ravagé les Philippines en 2013 est le triste rappel d'une réalité qui perdure.

## ŒUVRER POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Compte tenu des risques environnementaux et socio-économiques croissants et des avantages qu'apportent les Services météorologiques et hydrologiques, les programmes de l'OMM sont actuellement conçus pour renforcer les capacités de tous les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), notamment

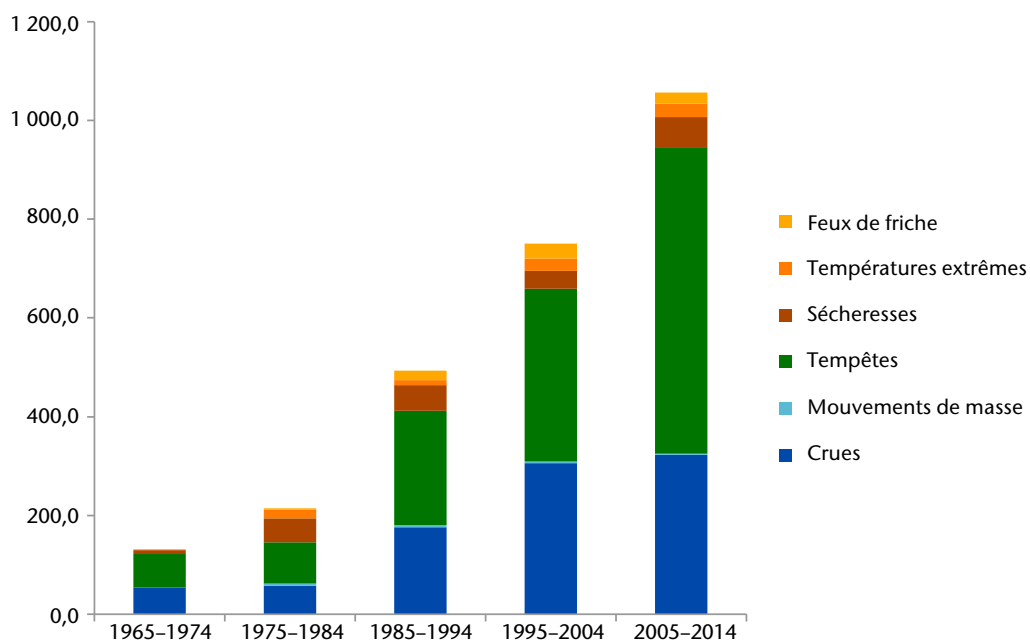


Figure 1. Total des pertes économiques mondiales par décennie et par type d'aléa en milliards de dollars É.-U. de 2012, entre 1965 et 2014 (Source: OMM et CRED, 2015)

ceux des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, de s'acquitter de leur mandat et de servir le gouvernement, les institutions et les citoyens de leur pays. Par l'intermédiaire de ses Membres, de ses organes constituants et de son Secrétariat, l'OMM met en œuvre des programmes et des projets qui visent à couvrir les besoins de la société à l'échelle du globe, tels qu'exposés ci-après, qui ont une importance cruciale pour tous les Membres de l'Organisation, et à contribuer au programme de développement durable pour l'après-2015:

- Amélioration de la protection des personnes et des biens afin de réduire les risques de catastrophes en atténuant les incidences des phénomènes dangereux liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et en renforçant la sécurité des transports terrestres, maritimes et aériens;
- Élimination de la pauvreté, préservation de moyens de subsistance durables et résilients, de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau et à l'énergie, d'une vie saine, de l'égalité des sexes et de la croissance économique, et lutte contre le changement climatique grâce à la prestation de services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux à l'appui de la gestion des risques climatiques, de la capacité d'adaptation au climat, de l'économie verte, de la prévention des catastrophes, de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, de l'amélioration de la santé et du bien-être des populations, de la gestion des ressources en eau et de l'exploitation des sources d'énergies renouvelables (énergie hydraulique, solaire et éolienne);
- Exploitation durable des ressources naturelles et amélioration de la qualité de l'environnement en élaborant des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux permettant de gérer les ressources atmosphériques, terrestres et hydrauliques à toutes les échelles temporelles, et de mettre en valeur et d'exploiter d'autres ressources naturelles.

Les services météorologiques, météorologiques maritimes, climatologiques et hydrologiques fournis par les SMHN sont indispensables pour étayer les trois axes interdépendants du développement durable: la société, l'économie et l'environnement. La contribution de l'OMM et de ses Membres dans chacun de ces domaines est décrite dans l'annexe II. La valeur de ces services augmente lorsque les informations utilisées pour la prise de décisions visant à réduire les risques et à optimiser les avantages sont de qualité, précises, diffusées en temps voulu, localisées et utiles.

Les services météorologiques et hydrologiques permettent d'assurer, à court terme, la préparation et l'intervention en cas de phénomènes dangereux, tandis que les informations climatologiques à plus longue échéance – à échelle saisonnière et décennale – sont indispensables pour une planification à long terme. L'OMM a dirigé l'établissement du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) destiné à orienter le développement et l'utilisation d'informations et de services climatologiques scientifiquement fondés à l'appui de la prise de décisions. Le CMSC a pour vocation d'aider les sociétés, en particulier les groupes les plus vulnérables, à mieux gérer les risques et perspectives associés à la variabilité et à l'évolution du climat. Outre les données à plus court terme fournies par les SMHN, le cadre permet de délivrer des informations en continu à toutes les échelles temporelles à l'appui du développement durable.

## **RÔLE DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES NATIONAUX**

La figure 2 ci-après illustre le rôle que jouent les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) en vue de répondre aux besoins de la société à l'échelle du globe. Les SMHN s'appuient sur un socle d'observations et de données qui, associées à des activités de recherche, permettent de fournir en temps voulu des informations et des services de qualité et fiables. Ces informations et ces services peuvent avoir une incidence positive sur la prise de décisions importantes dans les zones exposées aux phénomènes extrêmes liés au temps, au climat et à l'eau, et aider les décideurs à répondre

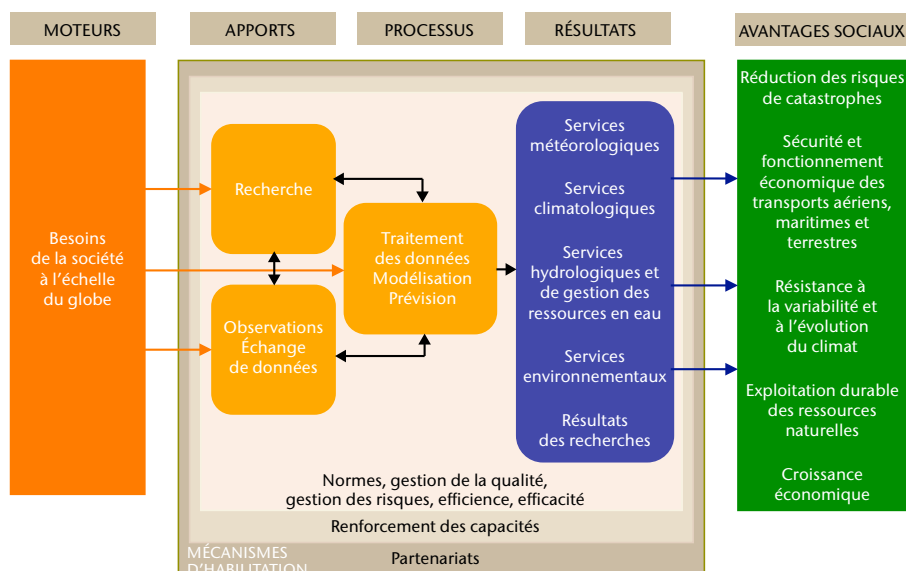


Figure 2. Représentation schématique des mécanismes de prestation de services météorologiques, climatologiques et hydrologiques et des processus de mise en œuvre de tels services conformément au mandat de l'OMM

aux besoins de la société. La diffusion d'alertes précoces relatives à des phénomènes météorologiques, océaniques, climatologiques et hydrologiques extrêmes à fort impact peut permettre d'affiner les stratégies de sécurité alimentaire, d'accroître la résilience des communautés, d'améliorer la gestion des ressources en eau, et aider ainsi la société à s'adapter à l'évolution du climat, à prévenir les pertes en vies humaines et la destruction de biens matériels, et à limiter les effets catastrophiques de ces phénomènes. Par ailleurs, ces services contribuent à améliorer la qualité de l'environnement, permettent d'assurer la sécurité et l'efficacité des transports, et ont des répercussions positives sur la santé grâce aux alertes sanitaires lancées en cas de mauvaise qualité de l'air ou d'épidémie vectorielle.

L'OMM joue un rôle central dans la coordination des données météorologiques mondiales et dans l'établissement de normes de qualité en matière de prestation de services à l'usage des SMHN. Pour rationaliser le fonctionnement de ces services, les efforts visent à améliorer la compatibilité des données et les systèmes de gestion de la qualité, afin de leur permettre de mieux s'acquitter de leur mandat, de mettre en avant leur importance et de rehausser leur crédibilité auprès des gouvernements nationaux et d'autres organisations participantes.

## RÔLE DE L'OMM

Dans le cadre de ses activités de collaboration, l'OMM joue un rôle de chef de file au niveau mondial en matière d'expertise et de coopération internationale s'agissant de la prestation et de l'utilisation de services fiables et de qualité dans les domaines du temps, du climat, de l'hydrologie et de l'environnement, pour améliorer le bien-être des sociétés de toutes les nations. Pour ce faire, l'Organisation coordonne les normes et les pratiques de ses Membres en se fondant sur les valeurs fondamentales que sont, pour un service international, le professionnalisme, l'excellence, l'impartialité, la sensibilité culturelle, la non-discrimination et l'esprit d'équipe. La mission de l'OMM, telle qu'énoncée dans sa Convention, est la suivante:

- a) Faciliter la coopération mondiale en vue de l'établissement de réseaux de stations effectuant des observations météorologiques, ainsi que des observations hydrologiques et d'autres observations géophysiques se rapportant à la météorologie, et encourager l'établissement et le maintien de centres chargés de fournir des services météorologiques, hydrologiques et connexes;
- b) Encourager l'établissement et le maintien de systèmes pour l'échange rapide des

- renseignements météorologiques, hydrologiques et connexes à l'échelle mondiale;
- c) Encourager la normalisation des observations météorologiques, hydrologiques et connexes et assurer la publication uniforme d'observations et de statistiques;
  - d) Encourager les applications de la météorologie à l'aviation, à la navigation maritime, à la gestion des ressources en eau, à l'agriculture et à d'autres activités humaines;
  - e) Encourager les activités dans le domaine de l'hydrologie opérationnelle et favoriser une étroite coopération entre Services météorologiques et Services hydrologiques;
  - f) Encourager les recherches et l'enseignement en météorologie, en hydrologie et, selon les besoins, dans des domaines connexes, et concourir à la coordination des aspects internationaux de ces activités;
  - g) Orienter les réglementations nationales concernant la diffusion d'informations et d'avis météorologiques officiels par le biais du Protocole d'alerte commun et du Registre des autorités d'alerte.
- b) Les SMHN ont accompli des progrès considérables dans la mise en place de systèmes de gestion de la qualité et de normes de compétence pour le personnel, en vue d'améliorer encore l'efficacité et la sécurité de l'aviation internationale;
  - c) Les progrès scientifiques accomplis à l'échelle internationale ont été coordonnés en vue de mettre en place des services relatifs aux aléas environnementaux et des systèmes de surveillance correspondants, par exemple concernant la météorologie de l'espace, la pollution de l'air, les tempêtes de sable et de poussière, et les cendres volcaniques, et faire évoluer ceux qui existent déjà;
  - d) Des plans régionaux et mondiaux ont été élaborés pour mettre en œuvre le Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS), et les capacités de 360 centres nationaux, régionaux et mondiaux ont été améliorées à l'appui du Système d'information de l'OMM (SIO);
  - e) Dans de nombreuses régions, la diffusion par les SMHN des prévisions et des alertes concernant les phénomènes météorologiques extrêmes, et leur utilisation par les organismes de protection civile chargés de la gestion des catastrophes, a pu être améliorée grâce à des projets de démonstration en la matière.

Le mandat de l'OMM promeut directement la prestation de services efficaces par les SMHN en vue d'assurer la sécurité des personnes et la protection des biens, et de favoriser un développement durable.

## MISE À PROFIT DES PROGRÈS ACCOMPLIS

Depuis des décennies, les Membres de l'OMM et leurs SMHN réalisent des avancées notables dans la mise en œuvre des priorités de l'Organisation. Par exemple, ces quatre dernières années:

- a) L'OMM a joué un rôle majeur dans l'établissement du Cadre mondial pour les services climatologiques, permettant d'obtenir des services climatologiques opérationnels toujours plus performants;

Le présent Plan stratégique de l'OMM se fonde sur ces progrès.

## ENJEUX NAISSANTS

### FACTEURS INTERNES INFLUANT SUR LES PRIORITÉS DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019

Les Membres de l'OMM doivent faire face à de nombreux enjeux, surtout ceux qui accusent un déficit de développement et peinent à fournir à leurs gouvernements, institutions et citoyens les

prestations dont ils ont besoin dans les domaines du temps, du climat et de l'eau. La fourniture de services fiables et de haute qualité, aptes à prévenir les pertes humaines et matérielles, à stimuler la croissance économique et à favoriser la gestion de l'environnement dans le monde, dépend:

- a) De la compréhension des besoins des divers groupes d'utilisateurs, notamment les organismes de protection civile chargés de la gestion des catastrophes, et de leur intégration dans les programmes de prévision et d'alerte, en tenant compte des aspects propres à l'un ou l'autre sexe;
- b) Du degré de modernité des infrastructures météorologiques, climatologiques et hydrologiques et de la disponibilité d'un personnel formé, motivé, et compétent pour recueillir, traiter et archiver des données et produits, et en assurer l'échange rapide;
- c) De la capacité de préserver la qualité des observations, des données et des métadonnées;
- d) De la participation et de l'accès à des travaux de recherche visant à améliorer la surveillance, la prévision et la compréhension de l'atmosphère et de l'hydrosphère à toutes les échelles spatiales et temporelles;
- e) De la capacité d'élaborer et de diffuser des alertes précoces et des prévisions concernant les aléas liés au temps, au climat et à l'eau qui soient de qualité, compréhensibles, utiles et qui prennent en compte les besoins spécifiques des hommes et des femmes, en donnant une importance accrue aux prévisions axées sur les impacts et aux alertes fondées sur les risques;
- f) De l'efficacité de la mobilisation et de l'utilisation des ressources, ainsi que des modes de gouvernance modernes et des processus décisionnels à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

## **FACTEURS EXTERNES INFLUANT SUR LES PRIORITÉS DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019**

Les phénomènes météorologiques, océaniques, climatiques et hydrologiques extrêmes à fort impact, qui continuent d'avoir de lourdes conséquences à l'échelle planétaire, ont retenu l'attention des dirigeants du monde entier. Les vulnérabilités socio-économiques qui en découlent, les risques y afférents et la gravité de ces phénomènes du fait de la variabilité et de l'évolution du climat, suscitent des inquiétudes grandissantes, notamment au regard de l'urbanisation croissante, en particulier des zones côtières densément peuplées, et de l'importance des transports maritimes pour le commerce. L'accélération du changement environnemental observé dans les régions polaires a déjà des incidences notables sur les régimes météorologiques et climatiques à l'échelle du globe, d'où le besoin croissant d'améliorer la surveillance, d'accroître la fiabilité et la précision des données, et de renforcer la qualité des prévisions et des alertes axées sur les impacts, afin d'étayer les décisions visant à réduire les risques et à s'y adapter, ainsi qu'à atténuer les conséquences désastreuses de ces phénomènes. Face aux pressions économiques constantes dans le monde, des efforts supplémentaires sont déployés pour effectuer ces améliorations aussi efficacement que possible.

Les secteurs socio-économiques concernés par les programmes de l'OMM (notamment la santé, l'agriculture et la production alimentaire, les transports, la gestion des ressources en eau et l'énergie) font l'objet de changements importants qui influent – et continueront d'influer – sur la demande en matière de services devant être fournis par les SMHN:

- a) La mise en œuvre du Plan mondial de navigation aérienne de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) aura des incidences importantes sur la façon dont l'assistance météorologique à l'aviation sera assurée, en raison de la poursuite de la mondialisation et de la régionalisation, du passage d'une approche centrée sur les

- produits à une approche centrée sur les données, et de la forte demande en matière de recherche et d'innovation à l'appui de la gestion future du trafic aérien à l'échelle mondiale;
- b) L'élargissement des transports maritimes à des régions polaires où les observations sont rares et les prévisions de moins bonne qualité entraînent des risques élevés dus à la variabilité accrue du temps, du climat et de l'état des glaces de mer;
- c) Il est urgent de proposer en temps réel des services climatologiques opérationnels à l'échelle nationale, régionale et mondiale, qui répondent aux priorités du CMSC que sont la production agricole et la sécurité alimentaire, la réduction des risques de catastrophes, la santé et la gestion durable des ressources en eau. Ces services intéresseront aussi particulièrement les secteurs de l'énergie, de l'infrastructure urbaine et des transports;
- d) Les fluctuations de l'intensité et de la répartition des précipitations dans le monde et la fonte constante des glaces et de la neige, notamment dans les régions de haute montagne, nécessiteront de mieux gérer les ressources en eau et les crues, et de prendre des décisions à cet égard;
- e) Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015–2030), récemment adopté, et le programme de développement durable pour l'après-2015 soulignent d'une part l'importance de l'adaptation au temps et au climat et de la réduction des risques, et d'autre part la nécessité de fournir des services et des informations scientifiques en la matière;
- f) La croissance de l'urbanisation et de la population, qui devrait augmenter d'un milliard de personnes d'ici 2025, va accentuer la vulnérabilité et l'exposition des personnes aux aléas naturels, qui n'ont d'ailleurs pas toujours les mêmes effets sur les deux sexes;
- g) L'essor des nouvelles technologies, telles que les solutions sans fil et les médias sociaux, et les attentes des citoyens qui veulent des informations compréhensibles, adaptées à leurs besoins et livrées «juste à temps», obligent les SMHN à utiliser ces technologies pour rester efficaces et utiles;
- h) La lenteur de la croissance économique mondiale pourrait avoir une incidence négative sur la mobilisation des ressources. Les SMHN doivent démontrer qu'ils utilisent rationnellement leurs ressources et qu'ils en tirent un bon rapport coût-efficacité;
- i) Le fait que les services météorologiques et hydrologiques à valeur ajoutée se développent en tant que secteur tiers peut offrir certains avantages aux entreprises et aux consommateurs, mais aussi influencer sur les SMHN; afin de recevoir l'appui nécessaire pour assurer le rôle décisif qu'ils jouent, notamment en tant qu'organismes officiels nationaux faisant autorité en matière d'alertes précoces, les SMHN se doivent d'entretenir leur visibilité et leur crédibilité auprès des collectivités et des gouvernements.

## LE MONDE CHANGE

- ✓ **9 milliards d'habitants sur Terre en 2050**
- ✓ **700 millions de personnes vivent dans une pauvreté extrême**
- ✓ **Plus de 50 % de la population en zone urbaine, 72 % d'ici 2050**
- ✓ **23 mégalo-poles aujourd'hui, 37 d'ici 2050**
- ✓ **232 millions de migrants internationaux**
- ✓ **780 millions de personnes n'ont pas accès à de l'eau salubre**
- ✓ **1,3 milliard de personnes sans électricité**
- ✓ **7 millions de décès prématurés dus à la pollution de l'air chaque année**

## PRIORITÉS DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019

Les priorités de l'OMM pour la période 2016–2019 tiennent compte des contributions de tous les organes constituants de l'OMM, notamment les six conseils régionaux, qui ont exposé le point de vue collectif des 191 Membres de l'Organisation. Tous ces organes soulignent la pertinence des domaines prioritaires retenus en matière de recherche, comme la prévision des phénomènes météorologiques à fort impact, la prévision infrasaisonnaire à saisonnière, la prévision polaire et la météorologie urbaine, pour améliorer la prestation de services opérationnels. Cela vaut également pour les progrès accomplis en matière de technologie de l'information et de surveillance, eu égard notamment à la nécessité d'adapter le Système d'information de l'OMM (SIO) à l'évolution du Système mondial intégré des systèmes d'observation (WIGOS).

Les programmes de l'OMM et son budget axé sur les résultats pour la période 2016–2019 mettront davantage l'accent sur les priorités clés qui suivent:

- a) **Réduction des risques de catastrophes:** Améliorer l'exactitude et l'efficacité des prévisions axées sur les impacts et des alertes précoces multidanger relatives aux phénomènes à fort impact liés au temps, à l'eau et à l'environnement, des tropiques aux pôles, afin de participer aux efforts internationaux portant sur la réduction des risques de catastrophes, la capacité d'adaptation et la prévention, notamment pour faire face aux risques associés à l'exposition accrue des populations;
- b) **Cadre mondial pour les services climatologiques:** Instaurer des services climatologiques au titre du Cadre mondial, en particulier dans les pays qui en sont dépourvus: i) en créant des centres climatologiques régionaux; ii) en recensant les besoins des utilisateurs en matière de produits climatologiques; iii) en mettant en place le Système d'information sur les services climatologiques;
- c) **Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM:** Renforcer les systèmes mondiaux d'observation en achevant la mise en œuvre du WIGOS et du SIO afin d'obtenir des observations du système terrestre bien étayées, normalisées, intégrées, fiables et ayant fait l'objet d'un contrôle qualité, à l'appui des priorités et des résultats escomptés de l'OMM;
- d) **Assistance météorologique à l'aviation:** Développer l'aptitude des SMHN à fournir des services inscrits dans la durée et de qualité, qui contribuent à assurer la sécurité, l'efficacité et la régularité de la gestion du trafic aérien dans le monde, compte dûment tenu des facteurs environnementaux: i) en accélérant la mise en œuvre des normes OMM/OACI en matière de compétences et de qualifications et des systèmes de gestion de la qualité; ii) en tenant compte des nouveaux impératifs et défis associés au Plan mondial de navigation aérienne (2013–2028) en particulier le bloc 1 des mises à niveau par blocs du système de l'aviation de l'OACI; et iii) en renforçant la viabilité à long terme et la compétitivité des services de météorologie aéronautique grâce à des mécanismes de recouvrement des coûts améliorés et à des modèles commerciaux adaptés aux cadres de prestation de services;
- e) **Régions polaires et de haute montagne:** Améliorer la surveillance, la prévision et les services météorologiques et hydrologiques opérationnels dans les régions polaires, les zones de haute montagne et autres: i) en s'attachant à rendre opérationnelle la Veille mondiale de la cryosphère; ii) en tentant de mieux comprendre les incidences des changements observés dans ces régions sur les régimes météorologiques et climatiques à l'échelle du globe; et iii) en affinant les prévisions polaires dans le cadre du Système mondial intégré de prévision polaire;
- iv) en améliorant les capacités de prévision infrasaisonnaire à saisonnière;



- f) **Développement des capacités:** Renforcer la capacité des SMHN à remplir leur mission en développant et en améliorant le niveau de compétence des ressources humaines ainsi que les capacités et l'infrastructure techniques et institutionnelles, en particulier dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement;
- g) **Gouvernance de l'OMM:** Rationnaliser le fonctionnement de l'OMM en adoptant des mesures et des recommandations visant une amélioration continue, sur la base d'un examen stratégique des structures, du mode de fonctionnement et des pratiques budgétaires de l'Organisation.

## RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Pour obtenir de meilleurs services qui soient plus ciblés face à l'accroissement des besoins, l'OMM concentrera ses efforts sur les résultats escomptés suivants:

1. **Améliorer la qualité des services et leur prestation:** Renforcement de la capacité des Membres à fournir des prévisions, des informations, des avis et des services de qualité concernant le temps, le climat, l'hydrologie et l'environnement et à en améliorer l'accès, pour répondre aux besoins des utilisateurs et faciliter la prise de décisions dans tous les secteurs concernés.
  2. **Réduire les risques de catastrophes:** Renforcement des capacités des Membres en matière de réduction des risques associés aux phénomènes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement et des incidences que peuvent avoir ces phénomènes.
  3. **Améliorer le traitement des données, la modélisation et la prévision:** Renforcement de la capacité des Membres à fournir des informations, prévisions et avis de meilleure qualité concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement à l'appui notamment
4. **Améliorer les observations et les échanges de données:** Renforcement des capacités des Membres s'agissant d'acquérir, de développer, de mettre en œuvre et d'exploiter des systèmes d'observation terrestres ou spatiaux compatibles entre eux et susceptibles de fonctionner en réseau pour effectuer des observations météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des observations connexes portant sur l'environnement et relatives à la météorologie de l'espace, sur la base des normes internationales établies par l'OMM.
  5. **Promouvoir la recherche ciblée:** Renforcement de l'aptitude des Membres à contribuer aux efforts de recherche menés à l'échelle mondiale dans le domaine du développement des sciences et techniques relatives au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement et à en tirer parti.
  6. **Renforcer le développement des capacités:** Renforcement de l'aptitude des SMHN des Membres, en particulier ceux des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, à s'acquitter de leur mandat.
  7. **Renforcer les partenariats:** Instauration de partenariats et d'activités de coopération ou renforcement des relations existantes en vue d'améliorer les performances des SMHN en matière de prestation de services et de mettre en évidence la valeur des contributions apportées par l'OMM dans le cadre du système des Nations Unies, des organismes régionaux concernés, des conventions internationales et des stratégies nationales.
  8. **Rationaliser le fonctionnement:** Surveillance de l'efficacité du fonctionnement des organes décisionnels et constituants et de la supervision de l'Organisation.

Le niveau d'intégration du Plan stratégique dans les programmes nationaux, régionaux et internationaux de développement fait partie des risques qui influent sur l'obtention des résultats escomptés. La fluidité de la situation financière mondiale a des incidences significatives sur les contributions volontaires, qui constituent une partie des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces priorités stratégiques, en particulier celles destinées à renforcer les capacités des SMHN dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

# ANNEXE I. REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DES RELATIONS ENTRE LES BESOINS DE LA SOCIÉTÉ À L'ÉCHELLE DU GLOBE, LES PRIORITÉS DE L'OMM POUR LA PÉRIODE 2016–2019 ET LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Besoins de la société à l'échelle du globe	Priorités	Résultats escomptés
Amélioration de la protection des personnes et des biens	Réduction des risques de catastrophes	<p>1 Améliorer la qualité des services et leur prestation <i>Renforcement de la capacité des Membres à fournir des prévisions, des informations, des avis et des services de qualité concernant le temps, le climat, l'hydrologie et l'environnement et à en améliorer l'accès, pour répondre aux besoins des utilisateurs et faciliter la prise de décisions dans tous les secteurs concernés</i></p> <p>2 Réduire les risques de catastrophes <i>Renforcement des capacités des Membres en matière de réduction des risques associés aux phénomènes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement et des incidences que peuvent avoir ces phénomènes</i></p>
	Cadre mondial pour les services climatologiques	<p>3 Améliorer le traitement des données, la modélisation et la prévision <i>Renforcement de la capacité des Membres à fournir des informations, prévisions et avis de meilleure qualité concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement à l'appui notamment des stratégies de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques</i></p>
Élimination de la pauvreté, préservation de moyens de subsistance durables et résilients, de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'eau et à l'énergie, d'une vie saine, de l'égalité des sexes et de la croissance économique, et lutte contre le changement climatique	Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM	<p>4 Améliorer les observations et les échanges de données <i>Renforcement des capacités des Membres, s'agissant d'acquérir, de développer, de mettre en œuvre et d'exploiter des systèmes d'observation terrestres ou spatiaux compatibles entre eux et susceptibles de fonctionner en réseau pour effectuer des observations météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des observations connexes portant sur l'environnement et relatives à la météorologie de l'espace, sur la base des normes internationales établies par l'OMM</i></p>
	Assistance météorologique à l'aviation	<p>5 Promouvoir la recherche ciblée <i>Renforcement de l'aptitude des Membres à contribuer aux efforts de recherche menés à l'échelle mondiale dans le domaine du développement des sciences et techniques relatives au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et à en tirer parti</i></p>
	Surveillance, prévision et services liés aux régions polaires et de haute montagne	<p>6 Renforcer le développement des capacités <i>Renforcement de l'aptitude des SMHN des Membres, en particulier ceux des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, à s'acquitter de leur mandat</i></p>
Exploitation durable des ressources naturelles et amélioration de la qualité de l'environnement	Développement des capacités	<p>7 Renforcer les partenariats <i>Instauration de partenariats et d'activités de coopération ou renforcement des relations existantes en vue d'améliorer les performances des SMHN en matière de prestation de services et de mettre en évidence la valeur des contributions apportées par l'OMM dans le cadre du système des Nations Unies, des organismes régionaux concernés, des conventions internationales et des stratégies nationales</i></p>
	Gouvernance de l'OMM	<p>8 Rationnaliser le fonctionnement <i>Surveillance de l'efficacité du fonctionnement des organes décisionnels et constituants et de la supervision de l'Organisation</i></p>

## ANNEXE II. AVANTAGES DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES, MÉTÉOROLOGIQUES MARITIMES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

### AVANTAGES SUR LE PLAN SOCIAL

Les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et d'autres organismes des Membres de l'OMM contribuent à la sécurité et au bien-être de la société en fournissant des informations relatives aux incidences des risques naturels sur les personnes et sur les moyens de subsistance, en améliorant la sécurité des transports terrestres, aériens et maritimes, et en contribuant à l'amélioration de la santé de l'homme et de l'environnement. Le développement des services climatologiques opérationnels par la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) renforcera la capacité des pays à prendre des décisions qui tiennent compte des éléments climatologiques. Il en résultera une meilleure capacité d'adaptation de la société à la variabilité et aux changements climatiques à long terme. À cet égard, les échanges avec la communauté des utilisateurs dans le cadre de la prestation de services, notamment par un accès libre aux données et aux connaissances concernant le temps, le climat et l'eau à l'échelle du globe et à des produits et services ciblés, revêtent une importance décisive.

Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015–2030), qui a donné suite au Cadre d'action de Hyogo pour 2005–2015: pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes, a été établi en 2015. L'OMM et ses Membres suivront les objectifs de ce cadre, notamment pour favoriser la prévention des catastrophes et renforcer la résilience des communautés grâce à l'accroissement de la capacité des SMHN d'avertir et d'informer les populations de la survenue d'aléas naturels. Pour réduire efficacement les risques de catastrophes, il est indispensable que les décideurs disposent d'informations météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementales scientifiquement fondées à propos des risques encourus. Les prévisions climatiques saisonnières facilitent la

planification stratégique et tactique d'activités sensibles au climat, alors que l'analyse des régimes et des tendances pluriannuelles propres aux phénomènes dangereux, associée aux scénarios concernant l'évolution du climat, est à la base de la planification stratégique à plus long terme.

La connaissance des risques liés au climat, d'échéance mensuelle à décennale, permet aux institutions et organisations internationales, régionales et nationales de gérer ces risques en ayant recours:

- a) À des systèmes d'alerte précoce et des mesures de préparation;
- b) À une planification sectorielle à moyen et long terme (zonage des sols, développement de l'infrastructure, gestion agricole, etc.);
- c) À des systèmes d'assurance et de financement indexés sur les aléas pour réduire les conséquences des catastrophes à divers niveaux.

### AVANTAGES SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Précis, ponctuels et axés sur les incidences, les services météorologiques, météorologiques maritimes, climatologiques, hydrologiques et environnementaux connexes assurés par les Membres, et en particulier leurs SMHN, contribuent sensiblement à la stabilité, à l'efficacité et à la croissance économiques de nombreux secteurs (gestion des ressources en eau, production alimentaire, transports aériens et maritimes, et énergie, en particulier l'énergie hydraulique, solaire et éolienne). Les services d'alerte précoce et les prévisions étayent les décisions d'ordre économique qui atténuent les effets des risques météorologiques et hydrologiques. Les produits et services climatologiques améliorés apportent des avantages économiques importants.

Les Membres de l'OMM surveillent également les conditions et les processus relevant de la météorologie spatiale (éruptions solaires, orages géomagnétiques, etc.) qui peuvent avoir des incidences notables sur des secteurs économiques tels que l'aviation, les télécommunications, l'exploitation des satellites et la distribution d'électricité. Les gouvernements et les acteurs de l'industrie aéronautique comptent sur l'OMM et sur ses Membres pour être informés en cas de dispersion de cendres volcaniques, phénomène qui représente un risque important pour la navigation aérienne et a des incidences différées sur de nombreux secteurs économiques. Lorsque des accidents industriels ou nucléaires surviennent, l'OMM travaille en étroite collaboration avec des organismes tels que l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Organisation mondiale de la Santé en vue de donner des conseils et des informations destinés à atténuer les conséquences sur les communautés.

## **AVANTAGES SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL**

L'OMM et ses Membres surveillent l'environnement au fil du temps de façon à fournir des indications sur les incidences possibles sur notre climat, notre sécurité en matière d'alimentation et d'approvisionnement en eau, les écosystèmes naturels et la santé humaine. On observe actuellement des changements qui concernent la pluviosité et les températures, la composition chimique de notre atmosphère, la disponibilité des eaux de surface et souterraines, la couverture terrestre et l'état des sols, la température et l'équilibre chimique des océans, et les polluants dans l'air, l'eau, les sols et les océans. Des variations subtiles dans ces paramètres peuvent avoir de profondes conséquences sur les écosystèmes, la biodiversité et nos systèmes de production alimentaire.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

**Organisation météorologique mondiale**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH-1211 Genève 2 – Suisse

**Bureau de la communication et des relations publiques**

Tél.: +41 (0) 22 730 83 14/15 – Fax: +41 (0) 22 730 80 27

Courriel: [cpa@wmo.int](mailto:cpa@wmo.int)

[www.wmo.int](http://www.wmo.int)